



Il sera ce que nous en ferons

Compte rendu de la rencontre sur la future salle ASVEL à la mairie de Villeurbanne le mercredi 20 janvier 2016

Ce que l'on a appris, ou eu confirmation

Confirmation des deux sites envisagés (Carré de Soie et Bonnevey) sachant que la mairie de Villeurbanne défend clairement le site de Bonnevey.

Par ailleurs la ville de Vaulx-en-Velin ne semble pas montrer un intérêt à la venue de la salle sur son territoire.

Trois opérateurs ont été consultés par l'ASVEL (Bouygues, Eiffage, Floriot) qui doivent proposer un projet pour chaque installation. Pour l'instant il n'est pas possible d'avoir des éléments concrets sur les projets qui sont en cours d'études.

Toutefois, ce point étant précisé, nous avons eu quelques éléments complémentaires, mais uniquement dans le cas du site de Bonnevey.....

- la salle serait implantée sur l'emprise du stade George Lyvet. Sa hauteur au-dessus de la chaussée serait de 8 mètres maximum, étant donné que la salle est en contrebas.
- La maison des fêtes familiales serait supprimée et son parking deviendrait le parking (VIP) de la nouvelle salle. On a fait remarquer que c'était un investissement public qui allait disparaître. Il nous a été dit que, aujourd'hui, l'utilisation n'était plus à la mesure des attentes.
- Une étude de déplacement a été demandée pour la circulation des voitures autour de la salle (l'accès direct depuis le boulevard a été évoqué)
- Les maisons du 15 et 17 avenue Marcel Cerdan ne seront pas touchées étant du domaine privé.

Concernant l'utilisation de la salle

- pour l'instant, la salle est prévue pour le basket, ce qui correspond à une trentaine de match par an.
- par contre, la rentabilisation de la salle nécessitera de l'utiliser pour d'autres manifestations sportives et, bien évidemment, pour des spectacles ou des concerts, pas de prévisions actuellement mais une trentaine de manifestations hors basket est envisageable. En moyenne il y aura une utilisation par semaine.

Concernant les aménagements annexes de la salle

- Pas de propositions actuellement de la part de l'ASVEL
- La situation de la salle n'est pas favorable à l'implantation de restaurants par exemple qui n'aurait pas une rentabilité assurée, avis partagé par l'ASVEL.
- L'utilisation de salles pour des rencontres sera possible dans la nouvelle salle comme dans l'Astroballe

Ce qui est encore à valider ou à discuter

Nous avons insisté sur les aspects patrimoniaux constitués par les anciennes fortifications et le stade George Lyvet. L'ASVEL n'était ni informé, ni sensibilisé, et a noté ces infos mais rien n'est validé.

Le transport en commun sera privilégié, (un accord de billetterie gratuite avec le billet serait à négocié avec le SYTRAL) mais le stationnement des voitures pourrait être envisagé dans les parcs relais de Bonneval et de la Soie ainsi que le parking du marché aux puces (Cusset) et celui du Centre Commercial du Carré de Soie (liaison transport par métro).

Le quartier de Bonneval pourra être requalifié. Par exemple transformation en zone 30 ou plus encore une zone de rencontre (Zone 20), de la rue Marcel Cerdan, qui ne serait utilisée qu'en circulation de proximité.

L'utilisation de l'Astroballe n'est pas décidée. Par contre la salle VIP actuelle pourrait revenir aux associations (comme c'était prévu à l'origine).

Ce qui paraît évident

Bien que pas encore formellement décidé, le choix de Bonneval semble validé, c'est l'objectif de la ville, et l'ASVEL s'alignera.

Et maintenant ?

Compte tenu de tout ce que l'on a entendu,

- lorsque les choix auront été faits par l'ASVEL, il faudra qu'une présentation du projet global soit faite sur le quartier. La demande a été faite.
- il semble indispensable de se placer dans le cas où la salle serait à Bonneval (les chances que ce soit à Vaulx sont infinitésimales). On peut par contre demander que les deux choix soient présentés en comparaison lors de la présentation publique.
- de partir des quelques propositions faites (rue Marcel Cerdan, parking voitures, accès direct au parking VIP) et de maintenir la pression auprès de l'ASVEL et de la mairie, en particulier ne demandant l'élargissement de la requalification des voiries du quartier à la rue du Cimetière